

Keroulin

Ce village est situé sur la route D119, à mi-chemin entre le bourg et la frontière boisée de Carnac au sud. En 1756, affermé à Pierre HERVE avec d'autres terres, un petit convenant rapporte à Jean KERGOSIEN, Guillaume KERSERHO et ses consorts dont Yves FER (n°196) de Poulblaye, une rente de 3 perrées de seigle, soit 15L. Plus tard, fils de Yves, Vincent FER (n°98) possède toujours une portion du fond rapportant une rente de 6 truellées de seigle. Affermée alors à Mathieu CAMENEN, cette portion est vendue en 1807 par son beau-fils Jean-Alexis LE ROL (n°48) à son autre beau-fils Jean JOUAN.